

Conseil communal

Décisions du conseil du 25 août 2016

- > Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - o M. Antonio Richiedei pour la mise en place d'un abri de jardin à Euseigne
 - M. Burim Derguti pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à Euseigne
 - M. Jean-Daniel Dayer pour la réfection d'un immeuble d'habitation comprenant un rehaussement du bâtiment, la construction d'une lucarne et la modification d'ouvertures en façades à Hérémence
 - M. Hubertus Ooms par Immobilien Stehlin AG pour la construction d'un couvert à véhicules aux Masses
 - Mme Annelise Dayer pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à Euseigne
- Le conseil adjuge le remplacement des vis de transport des plaquettes sur les deux chaudières de la chaufferie centralisée d'Hérémence à l'entreprise Schmid SA.
- > Le conseil adjuge la mise en place du système mécatronique de serrures des locaux des travaux publics et des STEP de Combioule et Mâche à la société Hasler et Cie SA.
 - Le conseil adjuge des travaux relatifs à l'entretien annuel du marquage routier à l'entreprise Signal SA.
- Le conseil adjuge les travaux relatifs au marquage, à la fourniture, et à la pose de la signalisation de modération de trafic à Euseigne à l'entreprise Signal SA.